



**DSDEN**  
**Circonscription AUXERRE 1**  
**Bureau n°202**  
Affaire suivie par :  
Elvire DONATI  
Tél : 03 86 72 20 43  
Mél : [secaux1@ac-dijon.fr](mailto:secaux1@ac-dijon.fr)

Auxerre, le 2 octobre 2023

l'inspectrice de l'éducation nationale

à

12 bis, Boulevard Galliéni  
BP 66  
89011 Auxerre cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

**Objet : stages de réussite des vacances d'Automne**

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances d'Automne un stage de réussite à destination d'élèves du CP au CM2.

L'exercice de ces missions (pour cette période uniquement) peut ouvrir droit aux versements d'HSE ou, **en priorité**, de parts fonctionnelles (dans le cadre du PACTE) validées par l'IEN de circonscription.

**Les séances auront lieu à raison de trois heures par jour, le matin en présentiel :**

- **lundi 23 octobre, mardi 24 octobre, jeudi 26 octobre, vendredi 27 octobre**  
**ou**
- **lundi 30 octobre, mardi 31 octobre, jeudi 2 novembre, vendredi 3 novembre**

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soyez communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

Il convient de retourner les fiches bilan au secrétariat de la circonscription **dès la fin du stage**.

**Le retour de ces documents conditionne la mise en paiement des heures effectuées.**

Je vous remercie très sincèrement de votre coopération.

l'inspectrice de l'éducation nationale

Isabel ROUMIEUX

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- **une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).**